



Mars 2025

www.unicongo.cg

DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

UNICONGO et l'État, un échange renforcé





Le 3 mars 2025, une délégation d'UNICONGO conduite par son Président a été reçue en audience par le Ministre des Finances et du Budget ainsi que son équipe. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des efforts déployés pour renforcer le dialogue public-privé et favoriser un climat des affaires plus prévisible, stable et attractif.

Lors des échanges, UNICONGO a porté la voix des entreprises sur plusieurs sujets prioritaires : la simplification des procédures fiscales, les mesures incitatives pour encourager les investissements, la nécessité de garantir une stabilité fiscale durable, la fiscalité pétrolière et parapétrolière, les nouvelles mesures sur les conventions d'établissement, les difficultés liées au remboursement du crédit de TVA, ou encore les défis posés par l'économie informelle.

À l'issue de cette audience, il a été décidé d'instaurer une réunion mensuelle entre UNICONGO et le Ministère des Finances et du Budget. Ces rencontres régulières permettront d'approfondir les discussions autour de problématiques spécifiques, de suivre l'avancement des dossiers en cours, et de coconstruire des solutions durables avec l'administration.

Nous saluons l'ouverture du Ministre, sa disponibilité à l'écoute des préoccupations du secteur privé, ainsi que son engagement à établir un cadre de collaboration structuré et pérenne.

Dans cette dynamique, nous invitons les adhérents ayant des problématiques relevant du champ d'action du Ministère des Finances ou des suggestions à formuler, à se rapprocher du Secrétariat Général. Cela permettra d'assurer une remontée efficace des préoccupations et une meilleure prise en compte des réalités du terrain dans le cadre des réunions à venir.

TVA & SECTEUR PÉTROLIER

Vers une application concertée

02

Le 5 mars 2025, les représentants du gouvernement congolais, des sociétés pétrolières opérant dans l'amont, accompagnés d'UNICONGO, ainsi que ceux de la Banque Mondiale, se sont réunis pour **poursuivre les échanges autour de l'application du décret n°2023-1737 du 12 octobre 2023**, relatif à la TVA dans le secteur pétrolier amont.

Les discussions ont favorisé des avancées significatives. Il a été confirmé que les Contrats de Partage de Production (CPP) actuellement en vigueur et protégés par des clauses de stabilité ou d'équilibre économique ne seraient pas soumis aux dispositions du décret pendant leur durée de validité, à l'exception de certaines catégories de dépenses, même liées aux opérations pétrolières, qui seront exclues du droit à la déduction de la TVA.

Ces exclusions ne pourront faire l'objet d'aucune contestation sur la base des clauses de stabilité. En contrepartie, la TVA non déductible sera traitée comme un coût pétrolier.

Cependant, certains points de désaccord demeurent, notamment celui concernant le traitement fiscal du carburant destiné aux opérations pétrolières. Tandis que l'État considère que celui-ci doit être exclu du droit à déduction, les opérateurs plaident pour une exonération, arguant de son usage strictement opérationnel.

Une fois les négociations terminées, les parties ont convenu de consigner les accords dans un document formel à venir. La mise en œuvre du nouveau régime de TVA fera l'objet d'un délai transitoire, dont la durée reste à fixer. Par ailleurs, les modalités de remboursement des crédits de TVA seront abordées dans une réunion ultérieure.

Les négociations restant en cours, le statu quo est maintenu à ce stade. Les adhérents confrontés à des contrôles fiscaux relatifs à cette TVA sont invités à se rapprocher du Secrétariat Général d'UNICONGO pour accompagnement.

SANTÉ & SECTEUR PRIVÉ

Un levier clé pour un système plus inclusif

03



La revue du secteur privé de la santé s'est déroulée du 12 au 14 mars 2025 dans la salle de la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire, organisée par le Ministère de la Santé et de la Population sous l'impulsion du secteur privé.

Contexte

La Revue du secteur privé de la santé est intervenue dans un contexte où les réformes du système national de santé ont historiquement mis l'accent sur le secteur public qui représente seulement 44 % de l'offre globale de soins, au détriment du secteur privé, détenant pourtant 56 % de l'offre de services.

Ce déséquilibre a entraîné une sous-utilisation des capacités du secteur privé et un manque d'intégration dans les dispositifs stratégiques de santé publique. Cette revue a été organisée pour remédier à cet écart, favoriser une collaboration plus équilibrée et construire une vision commune du système de santé.

Les objectifs de la revue ont été les suivants :

- Faire l'état des lieux du secteur privé de la santé au Congo, afin de mieux comprendre son poids, son fonctionnement et son impact sur l'offre globale de soins ;
- Identifier les forces, les faiblesses, les contraintes et les opportunités de ce secteur, en vue de mieux cerner ses potentialités ainsi que les défis à relever pour améliorer son efficacité et sa complémentarité avec le secteur public;
- Proposer des orientations stratégiques pour une meilleure intégration du secteur privé dans le système national de santé, notamment dans la planification, le financement et la prestation des soins de santé;
- Harmoniser la régulation, la supervision et la gouvernance sanitaire, afin d'assurer un cadre cohérent, équitable et performant pour l'ensemble des prestataires de soins, publics comme privés.

Les thématiques abordées lors des panels ont été les suivantes :

Panel 1: Cadre réglementaire et inspection sanitaire

Panel 2: Gestion de l'information sanitaire dans le secteur privé

Panel 3: Accès aux soins privés et financement

Panel 4: Qualité des soins

Panel 5 : Innovation et transformation numérique dans la santé privé

Panel 6 : Collaboration public-privé et intégration du secteur privé dans le système national de santé

Panel 7 : Contribution des services de santé des armées dans le système nationale de santé

Panel 8 : Santé et travail professionnel

En conclusion, on peut noter que la revue du secteur privé de la santé a permis de formuler un ensemble de recommandations articulées autour de quatre axes stratégiques majeurs, visant à renforcer l'intégration, la performance et la gouvernance du secteur privé dans le système national de santé et d'identifier les lacunes actuelles dans la reconnaissance et l'intégration du secteur privé ; de poser les bases d'une stratégie nationale de collaboration public-privé ainsi que de réaffirmer la volonté politique de bâtir un système de santé plus inclusif.

PERSPECTIVE DES RÉFORMES E2C

Révision de la convention d'affermage



La commission interministérielle, instituée par décret n°2025-54 du 5 mars 2025, a dirigé une séance de travail déterminante. Ces réunions, convoquées par le président de la commission, Monsieur Gervais BOUITI VIAUDO, se sont tenues du mardi 18 au jeudi 20 mars 2025 au Palais des Congrès de Brazzaville.

L'objectif initial était de disséquer le contrat d'affermage en vigueur pour offrir des perspectives éclairées sur ses nombreuses facettes. Cependant, la feuille de route a fait débat. Les partenaires sociaux l'ayant rejetée, ils insistent sur une analyse globale des réformes entreprises par le gouvernement, relevant qu'ils n'ont pas été inclus dans le processus depuis le début.

Les débats ont été intenses et parfois contradictoires. En réponse à cette situation, une proposition de modification de l'ordre du jour a été présentée par les partenaires sociaux. Cette proposition a été acceptée par le président de la commission et ses membres, le gouvernement souhaitant éviter tout conflit à l'approche des élections.

Les points clés de cette nouvelle feuille de route incluent :

- La présentation des différents modèles de réforme du secteur de l'électricité, à la fois par les syndicats et par le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures;
- L'analyse de ces différents modèles ;
- Le choix d'un modèle de réforme à adopter.

Pour assurer le bon déroulement de ces travaux, le président de la séance a proposé la création de trois sous-commissions :

- 1. Commission administrative et juridique
- 2. Commission technique
- 3. Commission d'analyse

Cependant, avant le début des travaux de ces sous-commissions, les partenaires sociaux ont demandé qu'un nouveau décret, intégrant la modification de l'ordre du jour adoptée par la commission interministérielle, soit émis par le Premier Ministre. Cette demande n'a pas été acceptée par tous les membres.

Le manque de consensus sur cette question a conduit à un arrêt des travaux, dont la reprise a été renvoyée à une date ultérieure.

FORMATION TECHNIQUE

Un nouvel institut pour des compétences clés

05





Afin de répondre à une demande croissante en techniciens supérieurs qualifiés dans des domaines tels que le génie civil, l'informatique, l'électricité, le froid et le conditionnement d'air, ainsi que dans les métiers de l'administration, du commerce et de la gestion, l'État congolais prévoit l'ouverture, au cours de cette année académique, d'un nouvel établissement à Oyo dénommé « l'Institut Professionnel et Technologique d'Oyo (IPTO) ».

Cet institut offrira une formation de deux ans, visant à doter les apprenants des compétences nécessaires pour être immédiatement opérationnels sur le marché du travail dans les métiers précités.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de cet institut, **un atelier de validation des programmes de formation s'est tenu du 24 au 26 mars 2025.** Cet atelier a rassemblé des représentants des administrations publiques, du secteur de la formation ainsi que du secteur privé. Les participants ont formulé et validé plusieurs propositions destinées à améliorer les contenus pédagogiques.

L'équipe d'experts en charge de l'élaboration des programmes intégrera ces propositions afin de finaliser un document qui sera soumis au Ministre en charge de l'Enseignement Technique et Professionnel. L'IPTO ouvrira ses portes cette année et l'admission aux formations se fait par voie de concours, lequel a déjà été organisé.

Il convient de souligner qu'un établissement similaire, l'Institut Polytechnique de Kintélé, a été inauguré l'an dernier à Brazzaville. Il dispense également des formations en génie civil, électricité, froid et conditionnement d'air.

L'ouverture de l'IPTO à Oyo marque une étape importante dans la stratégie de l'État congolais visant à renforcer l'enseignement technique et professionnel et à favoriser l'insertion des jeunes diplômés sur le marché de l'emploi.

PLAIDOYER INTERNATIONAL

UNICONGO, une voix au sein de l'OIT





Depuis juin 2024, **UNICONGO**, représentée par sa Secrétaire Générale Exécutive, siège au **Conseil d'administration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).** Cette position nous permet de défendre les intérêts du secteur privé et de participer à l'élaboration des conventions internationales qui, une fois ratifiées, doivent être appliquées au niveau national.

Lors de la 353° session de l'OIT en mars 2025 à Genève, notre Secrétaire Générale Exécutive a pris la parole sur la migration de main-d'œuvre, un enjeu crucial pour le marché du travail mondial. Face aux pénuries de compétences auxquelles sont confrontées de nombreuses entreprises, la migration constitue une solution efficace, à condition qu'elle soit réglementée et équilibrée. Il est essentiel de garantir des conditions de travail décentes pour les travailleurs migrants, tout en veillant à limiter les effets tortueux tels que la fuite des cerveaux, qui peut fragiliser les économies des pays d'origine.

Dans cette optique, **nous avons soutenu les trois axes stratégiques du programme de l'OIT :**

- Renforcer la gouvernance des migrations, en mettant en place des cadres réglementaires clairs et adaptés aux réalités économiques;
- Aligner les migrations avec les marchés du travail, en facilitant la reconnaissance des qualifications et en anticipant les besoins en compétences ;
- **Protéger les travailleurs migrants**, en luttant contre toute forme d'exploitation et en garantissant leur accès aux droits fondamentaux.

UNICONGO a plaidé pour une participation active des employeurs dans l'élaboration des politiques migratoires, afin d'assurer une meilleure cohérence entre les besoins économiques et les cadres législatifs.

En s'impliquant au sein du Conseil d'Administration de l'OIT, **UNICONGO renforce son rôle d'acteur clé du dialogue social international** et veille à ce que les politiques mondiales du travail prennent en compte les réalités du secteur privé congolais. Ce travail de plaidoyer contribue directement à façonner des réglementations qui, une fois adoptées et ratifiées, auront un impact concret sur les entreprises et les travailleurs au Congo.

REF FRANCO 2025

Les inscriptions sont ouvertes en ligne





UNICONGO a le plaisir de vous annoncer que le site internet dédié à la 5° édition de la Rencontre des Entrepreneurs Francophones (La REF Francophone) est en ligne. Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur : https://ref-brazzaville-2025.cg.

La REF Franco se tiendra du **26 au 28 juin 2025 à Brazzaville.** Cet événement majeur réunira plus de **1 000 participants** venus échanger autour des défis économiques actuels, promouvoir l'investissement et renforcer la coopération au sein de l'espace francophone.

Le site officiel vous permet de vous inscrire en ligne et d'accéder à toutes les informations pratiques : le **programme complet**, les **intervenants**, les **panels thématiques**, les **ateliers** ainsi que les opportunités de **rencontres BtoB.**

Vous aurez l'opportunité de participer à plusieurs temps forts qui marqueront cette édition de La REF Franco :

- Le 26 juin 2025, avec la cérémonie d'accueil au Centre International de Conférence de Kintélé, suivie de panels sur les grands défis économiques actuels;
- Le 27 juin 2025, avec une journée riche en panels, ateliers et rencontres d'affaires organisés aux Tours Jumelles de Mpila, Hôtel Hilton de Brazzaville.

Participez à La REF Franco 2025 en vous inscrivant sur<u>https://ref-brazzaville-2025.cg</u>. Nous vous attendons nombreux!

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La JMSST 2025 se prépare



Le 24 avril 2025, UNICONGO célébrera la 14° édition de la Journée Mondiale pour la Sécurité et la Santé au Travail (JMSST). Créé par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), cet évènement est célébré à travers le monde depuis 2003 et rassemble chaque année près de 2 500 personnes à Pointe-Noire (actifs et étudiants).

Dans la continuité des éditions 2023 et 2024, nous échangerons autour des **risques technologiques**, en mettant l'accent sur le thème des barrières critiques et des situations dégradées.

Cette 14° édition se tiendra, comme à l'accoutumée à l'Espace du Trentenaire KM4 de Pointe-Noire, le 24 avril 2025 de 8h30 à 16h00. Réservez dès à présent cette journée dans vos agendas.

La sécurité est une valeur qui est mise en œuvre au quotidien dans toutes nos activités. Comme le rappelle la règle d'or n°1, toute situation dégradée doit être sécurisée et signalée, afin d'être corrigée. Nous sommes tous concernés!

EMPLOI & JEUNESSE

Programme STAGI, un tremplin vers l'avenir



Le programme STAGI franchit une nouvelle étape cruciale dans son déploiement. Après le lancement officiel du mentorat en ligne le 08 mars dernier, STAGI s'apprête à concrétiser son engagement en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes avec le début des stages prévus pour la mi-avril. Ce programme ambitieux vise à offrir aux jeunes une expérience pratique essentielle pour renforcer leurs compétences et faciliter leur intégration sur le marché du travail.

Une phase de mentorat déjà en cours

Le mentorat en ligne avec STAGI a permis aux participants d'acquérir des soft skills essentiels pour l'intégration au marché de l'emploi. Cette première phase, qui a connu une participation active et enthousiaste, s'achèvera par deux ateliers qui seront organisés pour permettre aux jeunes de rencontrer directement des professionnels et de renforcer leur réseau. Ces événements auront lieu :

- Le 03 avril à la Chambre de commerce de Pointe-Noire ;
- Le 07 avril à la Direction Départementale de la Jeunesse à Brazzaville.

Ces ateliers seront l'occasion pour les jeunes STAGI d'échanger avec les **administrateurs du programme**, **ainsi qu'avec Mydad SY, spécialiste en insertion professionnelle.** Ce sera le moment idéal de bénéficier de conseils pratiques et de mieux se préparer pour la phase de stage à venir.

Les premiers bénéficiaires du programme STAGI entreront en immersion dans le monde professionnel dès la mi-avril. Ces stages constituent une opportunité précieuse pour acquérir une expérience concrète et se familiariser avec les exigences du marché du travail. STAGI poursuit ainsi son objectif de renforcer l'employabilité des jeunes en leur offrant un tremplin vers leur avenir professionnel.

Le programme STAGI réaffirme ainsi l'engagement du PNUD à accompagner la jeunesse congolaise vers une meilleure insertion professionnelle. Une initiative prometteuse qui, sans aucun doute, ouvrira de **nouvelles perspectives pour de nombreux jeunes talents.**

DIASPORA & ENTREPRENEURIAT

DiaspoBoost 2025, un pont vers l'Afrique



Maintenant, plus que jamais, nous avons besoin des passerelles, des plateformes susceptibles de nous permettre de créer des ponts entre individus, mais aussi entre pays. À cette nécessité, **Stephanie Kimbulu, entrepreneure engagée et CEO de Business Congo Consulting**, répond en mettant en place DiaspoBoost.



En effet, cet événement, est bien plus qu'un sommet : **c'est une** initiative pionnière pour mobiliser la diaspora congolaise autour du développement économique de la République Démocratique du Congo (RDC) et de la République du Congo.

Dès sa première édition, l'événement s'est imposé comme une plateforme incontournable pour :

- Faciliter le retour et l'intégration des entrepreneurs de la diaspora aux opportunités locales ;
- Stimuler l'investissement et décrypter les opportunités dans des secteurs clés comme : l'agriculture, le tourisme, l'énergie, les nouvelles technologies, la santé, et bien plus encore ;

- Renforcer les PME/PMI locales grâce à des formations et des échanges d'expertises ;
- Briser les barrières administratives et financières pour faciliter les progrès.

Cette année, DiaspoBoost 2025 marque une nouvelle étape avec une édition transfrontalière, organisée simultanément à Kinshasa et Brazzaville du 8 au 11 mai 2025. Au programme :

- Conférences et masterclass animées par des experts internationaux;
- Sessions thématiques sur l'entrepreneuriat, l'autonomisation des femmes et la jeunesse ;
- **Networking** lors de cocktails, déjeuners et un dîner de gala exclusif;
- Remise de prix pour les initiatives diasporiques remarquables.

Partenaire de **DiaspoBoost 2025**, UNICONGO vous encourage vivement à participer à celui-ci, notamment en optant pour un stand (à partir 600\$) ou pour des offres de sponsoring (à partir 1500\$) proposées avec des avantages diversifiés qui vous permettront de vous positionner comme un acteur favorable au retour en masse de notre diaspora.

Pour votre participation ou inscription, nous vous prions de contacter le comité d'organisation via l'adresse : stephanie.kimbulu@diaspoboostsummit.com ou via le site : www.businesscongoconsulting.com.

LEADERSHIP FÉMININ

Basi na Biso, un mentorat inspirant











Le mois de mars, dédié à la femme, a été particulièrement riche en événements marquants pour ces dernières à UNICONGO.

Après son lancement le 10 mars 2025, le programme de mentorat pour femmes Basi na Biso (BnB) a organisé sa première Masterclass le 25 mars dernier. En effet, c'était dans une atmosphère pleine d'enthousiasme que cette première masterclass du programme Basi na Biso s'était tenue, dans nos locaux d'UNICONGO à Brazzaville, Pointe-Noire, et en ligne.

Lors de cet événement, nos mentorées ont eu l'opportunité de bénéficier de quelques clés gagne-temps avec Michel Djombo, Président d'UNICONGO, et Stanislas Zézé, auteur du livre "L'Homme aux Chaussettes Rouges" et PDG de l'agence de notation financière Bloomfield Corporation.

De nombreuses femmes avaient répondu présentes à cette rencontre et avaient eu l'occasion d'échanger avec nos deux intervenants, ainsi qu'avec d'autres mentors du programme BNB. Elles ont ainsi pu discuter de l'entrepreneuriat, des facteurs clés du succès et des projets qui les inspirent et bien plus encore.

Nous avons hâte de la prochaine masterclass prévue au mois d'avril.

Basi na Biso!

GOUVERNANCE



Le comité de pilotage a récemment conclu la signature d'un Plan de travail annuel pour 2025. Cette rencontre, coprésidée par Ludovic Ngasté, Ministre en charge du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, et Abdourahman Diallo, coordonnateur résident du système des Nations Unies au Congo, a été l'occasion de mettre en lumière les principales réalisations du cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Au cours de cet événement, les participants ont détaillé les principales réalisations du système des Nations Unies pour l'année 2024. Cette réunion a permis d'identifier les priorités pour 2025, en veillant à ce qu'elles soient alignées avec le Plan National de Développement (PND) et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Les domaines clés abordés lors de cette réunion incluent la gouvernance, la santé, l'éducation et la diversification économique.

Les participants ont également examiné les priorités pour l'année 2025 et fait le point sur la quatrième année de mise en œuvre du plan cadre des Nations Unies pour le développement. Malgré un contexte marqué par des ressources financières limitées, le Congo a réalisé des progrès notables.

Les Nations Unies ont lancé un programme transformateur visant à automatiser nos administrations afin de fournir des services de qualité et d'optimiser notre gestion.

Les deux dernières années du cadre de coopération permettront d'évaluer les actions du système des Nations Unies et de préparer le nouveau cadre pour 2027-2031, aligné sur les priorités nationales.

Le moment fort de cette réunion a été la signature du plan de travail annuel 2025. Ce plan cadre constitue un outil indispensable de coordination et de planification des actions des Nations Unies pour accompagner les pays dans leur quête de développement, en référence à l'agenda 2030 et aux engagements internationaux.

NOUVELLE PRÉSIDENCE DE FÉDÉRATION

Restructuration de la fédération HRC

13

Nous avons le plaisir de vous informer que M. Naji Khoury, Directeur Général de MIKAEL'S HOTEL a été élu nouveau Président de la fédération HRC.

Il sera accompagné de deux vice-présidents :

- M. Olivier GUIGON, Directeur Général d'ESKO CONGO;
- M. Frédéric BREYTON, Directeur Général d'ELAÏS HOTEL.

Le nouveau bureau sera officiellement installé lors de notre prochaine réunion de Fédération.

Les nouveaux statuts d'UNICONGO, adoptés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 22 novembre 2024, sont désormais accessibles en ligne. Cette révision statutaire répond à notre volonté d'adapter notre organisation aux réalités actuelles et de renforcer notre cadre juridique pour une gouvernance plus transparente, efficace et adaptée aux besoins de nos membres.

Vous pouvez consulter les **statuts révisés en ligne** sur notre site web : <u>www.unicongo.cg</u>. Nous vous invitons à les lire pour prendre connaissance des ajustements apportés et mieux comprendre leur impact sur le fonctionnement d'UNICONGO. Pour toute question ou demande de précision, n'hésitez pas à contacter notre équipe.

ADHÉSIONS À UNICONGO

Ils nous ont rejoint en mars

15

En mars, UNICONGO a enregistré neuf (9) nouvelles adhésions :

- **GPL SA :** Spécialisée dans le stockage, le transport, l'exploitation, l'affûtage, ainsi que la distribution et la commercialisation du gaz de pétrole liquéfié ;
- **DMC CONGO :** Spécialisée dans l'importation, la vente et la distribution de matériaux de construction ;
- APERO: Bar-restaurant;
- PEFACO HOTEL: Établissement hôtelier;
- BRIDGE AFRICA CONSEIL : Cabinet-conseil proposant des solutions pour l'entrée sur le marché, les achats et la logistique à l'échelle africaine ;
- LIANA SERVICES: Cabinet de conseil accompagnant les entreprises dans la gestion de projets dans les secteurs de la technologie, de l'environnement et du pétrole-gaz;
- **ESSOR**: Organisation non gouvernementale œuvrant en faveur des populations vulnérables ;
- **FESTIMAFRIQUE**: Association spécialisée dans l'événementiel et le networking ;
- CLUB SPORTIF LA COLOMBE : Association sportive dédiée à la promotion de la pratique du sport.

AGENDA UNICONGO

Événements à ne pas manquer

16



Afterwork avec SAS CONGO

¶ UMA, Hôtel Elaïs, Pointe-Noire | (1) 18h00 - Un cadre convivial pour élargir son réseau et explorer de nouvelles opportunités professionnelles.



Masterclass "Basi na Basi"

Intervenante : Kenneth Bourienne, Secrétaire Générale du Haut Conseil à l'Égalité (HCE) en France

- 📍 À UNICONGO-BZV et PNR | 🕗 16h00
- 💻 Également disponible en ligne



Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail (JMSTT)

Pointe-Noire | © 09h00 - Un rendez-vous essentiel pour promouvoir une culture de prévention et de bien-être en entreprise.

Restez connectés pour plus d'infos!



Suivez-nous sur



